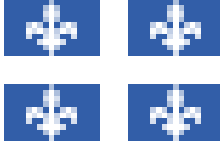




**Centre
de services scolaire
de Rouyn-Noranda**

Québec 

Code de vie 2025-2026

Document adopté par le conseil d'établissement le
DATE : Le 16 juin 2025
Résolution CÉ-38-24-25

#Créelavenir



Présentation du code de vie

Le présent code de vie s'applique **en tout temps** et **en tout lieu**, et ce, dès que l'élève participe à une activité pédagogique, sportive, culturelle ou autre organisée par l'école. Il s'applique à partir du moment où l'élève emprunte le système de transport. Il s'applique aussi pendant les temps de récréation et de dîner, de même qu'en dehors des lieux immédiats de l'école, lors des sorties éducatives, des voyages, etc.



Définitions

Valeur: idéal à atteindre et à défendre par un individu membre d'un groupe.

Règle: formule qui explique ce qui doit être fait dans une situation donnée.

Comportement attendu: action concrète d'un individu membre d'un groupe par rapport à une règle donnée.

Motif: raison d'être d'une valeur, d'une règle ou d'un comportement.

Mission du code de vie

MEMBRES DU PERSONNEL

- Être dans un esprit de bienveillance
- Être défenseur des droits et des devoirs de chaque élève
- Être responsable de l'enseignement et de la gestion du code de vie
- Intervenir
- Communiquer avec les parents (courriel, téléphone, Mozaïk, Teams, agenda, fiche et bulletin d'informations)



Nos valeurs

1. RESPECT
2. AUTONOMIE
3. ENGAGEMENT





Écarts de conduite

MINEUR (N1)

- **Ne nuit pas à l'ordre général**, ni à l'apprentissage des élèves, mais **dérange l'élève lui-même** ou **quelques élèves** autour de lui.

MAJEUR (N2 et N3)

- **Nuit à l'ordre général**, à l'adulte et, par conséquent à l'apprentissage des autres élèves.
- **Un comportement dangereux, illégal, illicite** (violence, intimidation, drogue, vol, etc.).
- Un écart de conduite mineur qui persiste malgré diverses interventions réalisées.





Échelle des niveaux d'intervention

Éléments de réflexion

- Âge et niveau de l'élève
 - Particularités de l'élève
 - Contexte de la situation
 - Attitude
 - Rendement
 - Nombre de récidives
 - Regret face au geste
 - Légitime défense
-
- ✓ Il y a toujours des interventions universelles qui sont réalisées.
 - ✓ La liste des interventions est non exhaustive.
 - ✓ Des interventions sont réalisées sur des situations qui sont vues ou rapportées.

N1 Interventions sur des comportements qui nuisent personnellement à l'élève ou à l'apprentissage de quelques élèves.

N2 Interventions sur des comportements qui nuisent à l'ordre général.

N3 Interventions sur des comportements qui blessent ou illégaux.

Comportement dangereux, illégal, illicite

- **Forme de violence marquée**
- **Violences à caractère sexuel (VACS)**
- **Intimidation et cyberintimidation**
- **Interdiction du cellulaire, des écouteurs et des appareils mobiles personnels à l'intérieur ainsi que sur tous les terrains des écoles, et ce, du début à la fin des cours, y compris durant les pauses et le dîner.**
- **Vandalisme**
- **Drogue, alcool et vapotage**
- **Interdit pour quiconque de porter ou avoir en sa possession une arme, une imitation d'arme ou tout autre objet dangereux.**





RESPECT

Règles

1. Respecter les personnes et l'environnement en tout temps (gestes, attitude, langage).
2. Agir de manière sécuritaire pour soi et pour les autres afin de favoriser le vivre-ensemble.

Motifs

- Mise en place de relations interpersonnelles saines et adéquates.
- Acquisition de l'empathie.
- Contribution à un milieu de vie sain.
- Éducation à la vie en société en tant que citoyen responsable.

Mesures de soutien et conséquences éducatives

RESPECT

Comportements attendus	N1	N2	N3
J'agis et je m'exprime avec calme et politesse dans un langage sans mot grossier, juron, insulte, expression violente ou arrogante.	• Rencontre avec l'élève • Geste réparateur • Réflexion • Communications avec les parents • Retrait • Restrictions • Perte de privilège • Limitation de l'usage du matériel	• Cahier de suivi • Récréations par palier • Rencontre avec les intervenants appropriés de l'école • Rencontre avec les parents • Rencontre avec la direction • Contrat d'engagement • Suspension à l'école	• Utilisation du <i>Plan de lutte contre l'intimidation et la violence</i> • Rencontre avec la direction • Suspension à la maison • Mise en place d'un plan d'intervention comportemental • Référence au CSS • Référence aux services à l'externe • Intervention policière selon la situation
Je collabore avec tous les adultes de l'école.			
Je respecte le bien d'autrui, les équipements et les lieux en tout temps.		• Geste réparateur • Travaux communautaires • Remboursement des coûts	



AUTONOMIE

Règles

1. Prendre ses responsabilités quant à sa réussite éducative et personnelle.

Motifs

- Apprentissage de la gestion du temps, du matériel et de la ponctualité.
- Expérience et connaissance des codes sociaux.
- Exercice sur la résilience.



Mesures de soutien et conséquences éducatives

AUTONOMIE

Comportements attendus	N1	N2	N3
J'arrive à l'heure à l'endroit prévu.	• Rencontre avec l'élève • Réflexion • Communications avec les parents • Reprise du travail • Reprise de temps • Perte de privilège • Rencontre avec la TES • Rencontre avec la direction • Suspension à l'école • Confiscation • Récupération du matériel par les parents		• Suspension à la maison pour la drogue, l'alcool, le vapotage, une arme ou tout autre objet dangereux • Rencontre avec la direction • Intervention policière selon la situation
Je circule calmement et de façon sécuritaire.			
J'apporte tout, et seulement le matériel requis, permis, pour mes activités scolaires et l'utilise adéquatement.			



ENGAGEMENT

Règles

1. S'engager dans la vie scolaire en fournissant un effort constant, et ce, malgré les difficultés.
2. Adopter des comportements favorisant son épanouissement et celui d'autrui.

Motifs

- Réussite éducative personnelle et d'autrui.
- Mise en place d'un climat propice à l'apprentissage et à la réussite.
- Développement d'une image de soi positive par l'apprentissage d'un mode de vie sain aux plans physique et psychologique.

Mesures de soutien et conséquences éducatives

ENGAGEMENT

Comportements attendus	N1	N2	N3
Je participe pleinement aux activités d'apprentissage en fournissant des efforts malgré les difficultés.	• Rencontre avec l'élève • Réflexion • Communications avec les parents • Reprise du travail • Reprise de temps • Perte de privilège • Incapacité à porter un jugement professionnel	• Cahier de suivi • Retrait • Rencontre avec les intervenants appropriés de l'école • Rencontre avec les parents • Rencontre avec la direction • Contrat d'engagement • Suspension à l'école	
Je participe à créer un climat de classe propice aux apprentissages et au travail.			
Je prends des décisions favorisant ma réussite éducative et utilise les ressources d'aide mises à ma disposition.			